

# Piloter et faire évoluer sa micro-entreprise

## Introduction

Vous êtes sur le point de lancer votre entreprise ou vous vous l'avez déjà lancée ? Vous avez choisi le régime de la microentreprise ? BGE Bretagne vous formera pour vérifier et argumenter ce choix, pour piloter son activité, et pour faire évoluer son statut le cas échéant.



## Objectifs de la formation

### • Argumenter le choix de la micro-entreprise

#### ➤ Objectifs d'apprentissage : argumenter le choix de la micro-entreprise

- ❖ Identifier les caractéristiques du régime de la micro-entreprise au niveau juridique, fiscal et social.
- ❖ Expliquer le fonctionnement fiscal et social de la micro-entreprise.
- ❖ Lister les avantages et inconvénients du régime de la micro-entreprise par rapport aux objectifs de l'entreprise et du dirigeant.
- ❖ Calculer le résultat fiscal d'une micro-entreprise en fonction des règles correspondant à la nature de l'activité.
- ❖ Appliquer la méthode d'imposition relative à l'activité.
- ❖ Calculer le montant des cotisations sociales d'une micro-entreprise correspondant à la nature de l'activité.
- ❖ Effectuer une analyse des données en tenant compte des liens entre les différents aspects.

### • Piloter l'activité en micro-entreprise

#### ➤ Objectifs d'apprentissage : piloter l'activité en micro-entreprise

- ❖ Identifier l'organisation administrative et comptable à mettre en place en respectant les obligations comptables, fiscales et sociales applicables à la micro-entreprise.
- ❖ Identifier des indicateurs simples de suivi au niveau commercial, administratif et financier : chiffre d'affaires, nombre de prospects, nombre de devis, nombre de factures, présence sur réseaux sociaux, échéances sociales et fiscales.
- ❖ Identifier les incidences des situations de handicap sur l'activité.
- ❖ Réaliser les déclarations, la télédéclaration du chiffre d'affaires et les paiements obligatoires : cotisations sociales, TVA, impôt.
- ❖ Réaliser un planning prévisionnel des obligations comptables, fiscales et sociales à respecter.
- ❖ Choisir les indicateurs commerciaux, administratifs et financiers adaptés à l'activité et aux objectifs de l'entreprise.

### • Argumenter le changement de régime

#### ➤ Objectifs d'apprentissage : argumenter le changement de régime

- ❖ Distinguer les caractéristiques des régimes micro et réel.
- ❖ Préciser le mécanisme de la TVA collectée et déductible.
- ❖ Lister les conséquences de la sortie de la micro-entreprise (comptables, fiscales, sociales et administratives)
- ❖ Identifier les démarches à réaliser pour changer de régime.
- ❖ Construire une matrice produits/clients.
- ❖ Établir un chiffre d'affaires prévisionnel de développement et les charges afférentes.
- ❖ Calculer un bénéfice et des charges sociales dans le cadre d'un régime au réel.
- ❖ Comparer les régimes micro et réel



**Tarif** 1050 €



**Financement** : prise en charge possible selon les conditions d'éligibilité du stagiaire – prendre contact avec le coordinateur pédagogique pour préciser les modalités de prise en charge.



Nos résultats\*\* :  
A venir :  
A venir :

\*\* A venir



CERTIFICATION enregistrée au Répertoire spécifique



## Public

Créateurs et dirigeants d'entreprise



## Prérequis

Parler, lire et écrire le français. | Effectuer les quatre opérations de base an mathématiques : addition, soustraction, multiplication, division. | Utiliser couramment les outils bureautiques.



## Durée de la formation

21h00 :

en collectif

OU

en individuel



FORMATION MULTIMODALE

## Dates, lieux et délais d'accès :

Sessions en 2024 :

- Pas de dates au premier semestre
- Dates à venir pour le second semestre

Lieu : Bretagne

Délai d'accès moyen : 1 mois en amont de la formation.



## Accessibilité :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite – possibilités d'adaptation des moyens de la prestation en fonction de la situation de handicap - prendre contact avec le référent handicap pour préciser les possibilités d'adaptation.

Courriel : [contact@bge-bretagne.com](mailto:contact@bge-bretagne.com)



## Indicateurs sur la formation

- ❖ A venir : X sessions de formation ont été réalisées en 2024.
- ❖ A venir : X personnes ont participé à ces sessions de formation en 2024.
- ❖ A venir : X% des stagiaires ont terminé la formation en 2024.
- ❖ A venir : X% des stagiaires ont été certifié.e.s en 2024.



Pour toute information complémentaire, contactez-nous : nos coordonnées sont en dernière page !

# Piloter et faire évoluer sa micro-entreprise



## Programme de la formation *formule collective « En groupe »*

Module 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thématique : <b>Le choix de la micro-entreprise</b></li> <li>Durée : 2 semaines – 7 heures de travail.</li> <li>Modalités : deux classes virtuelles d'1h30 les lundi après-midi – 2h00 de rendez-vous individuels - 2h00 de travail en autonomie tutoré à distance.</li> </ul>
Module 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thématique : <b>Le pilotage d'une activité en micro-entreprise</b></li> <li>Durée : 2 semaines – 7 heures de travail.</li> <li>Modalités : deux classes virtuelles d'1h30 les lundi après-midi – 2h00 de rendez-vous individuels - 2h00 de travail en autonomie tutoré à distance.</li> </ul>
Module 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thématique : <b>Le changement de régime</b></li> <li>Durée : 2 semaines – 7 heures de travail.</li> <li>Modalités : deux classes virtuelles d'1h30 les lundi après-midi – 2h00 de rendez-vous individuels - 2h00 de travail en autonomie tutoré à distance.</li> </ul>
Jury	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif : <b>évaluer ses compétences au regard du référentiel de certification</b></li> <li>Durée : temps de préparation du rapport – 10 minutes d'entretien</li> <li>Modalités : rédaction d'un rapport de 3 pages sur le projet – dépôt du rapport 7 jours avant le jury – entretien de 10 minutes avec le jury</li> </ul>

### Méthodes & techniques pédagogiques utilisées :

- Echanges et travail en groupe, brainstorming, schématisation des concepts, étude de cas, exercices de mise en application des notions abordées. Echanges individuels & réalisation de QCM pour le suivi de la montée en compétences. Ouverture d'un accès aux ressources BGE en ligne.

### Modalités d'évaluation


- Réalisation d'une évaluation des compétences existantes en amont de la formation via un questionnaire. Suivi individuel de la montée en compétences par un formateur référent. Réalisation d'une évaluation des compétences acquises en fin de formation via un questionnaire.
- Formation certifiante** : évaluation de 3 compétences par un jury d'experts suite à la remise d'un dossier de présentation. En cas d'ajournement, possibilité de se présenter à un deuxième jury de certification. Formation enregistrée par France Compétences [RS6216](#).

### Modalités de la formation

- 21 heures de formation : **10 heures et 30 minutes de travail collectif** en visioconférence réparties sur 7 classes virtuelles de 1h30 pendant 6 semaines - **4 heures et 30 minutes de travail en autonomie en e-learning** grâce à des ressources en ligne mises à disposition - **6 heures de rendez-vous individuels** en visioconférence avec un formateur dédié - **parcours entièrement à distance**.
- Pour préciser les modalités de la formation et les adaptations possibles prendre contact avec le coordinateur pédagogique. Pour préciser les aspects techniques de la formation, contactez le référent technique.

➤ Pour ces deux cas, envoyez un mail à : [contact@bge-bretagne.com](mailto:contact@bge-bretagne.com).

 **Tarif** **1050 €**

 **Financement** : prise en charge possible selon les conditions d'éligibilité du stagiaire – prendre contact avec le coordinateur pédagogique pour préciser les modalités de prise en charge.



Nos résultats\*\* :  
A venir :  
A venir :

\*\* A venir

## Public

Créateurs et dirigeants d'entreprise

## Prérequis

Parler, lire et écrire le français. | Effectuer les quatre opérations de base an mathématiques : addition, soustraction, multiplication, division. | Utiliser couramment les outils bureautiques.

## Durée de la formation

**21h00**  
sur  
**6 semaines**



## Dates, lieux et délais d'accès :

Sessions en 2024 :

- Pas de dates au premier semestre
- Dates à venir pour le second semestre

Lieu : Bretagne

**Délai d'accès moyen** : 1 mois en amont de la formation.

## Accessibilité :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite – possibilités d'adaptation des moyens de la prestation en fonction de la situation de handicap - prendre contact avec le référent handicap pour préciser les possibilités d'adaptation.

Courriel : [contact@bge-bretagne.com](mailto:contact@bge-bretagne.com)

## Formateurs

Nos formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



Pour toute information complémentaire, contactez-nous : nos coordonnées sont en dernière page !